

# Licence Lettres

## La formation propose le ou les parcours suivants : :

---

- › Parcours Lettres classiques 1re année / Grenoble
- › Parcours Lettres modernes 1re année / Grenoble
- › Parcours Lettres classiques 2e et 3e année / Grenoble
- › Parcours Lettres modernes 2e et 3e année / Grenoble
- › Parcours Lettres modernes / Valence
- › Parcours Lettres modernes-philosophie (double licence)
- › Parcours Lettres classiques-philosophie (double licence)
- › Parcours Lettres modernes-histoire de l'art (double licence)
- › Parcours Lettres classiques-histoire de l'art (double licence)
- › Parcours Lettres modernes-management (double licence) 3e année

## Présentation

---

La formation est organisée, pour chaque semestre, en 3 blocs :

- Unités d'enseignement fondamentales (UEF) :
- Langue vivante étrangère (LVE) :
- Offre de formation complémentaire (OFC) :

Spécialisation progressive : En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation. Pour le domaine Arts, lettres, langues, cette spécialisation progressive prend la forme de parcours de licence en majeure/mineure. Ces parcours permettent d'associer à une discipline principale (majeure) une autre discipline (mineure).

Les formations accessibles en mineure aux étudiants de la mention Lettres, et se destinant à un parcours Lettres modernes, sont :

- Sciences du langage
- Arts du spectacle
- LLCER Anglais (sites Grenoble et Valence)
- LLCER Italien
- Information-Communication

La licence de Lettres a pour objectif d'assurer une solide formation littéraire. Elle s'adresse historiquement aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement (en les préparant à transmettre une culture littéraire et des méthodes d'analyse et d'expression). Mais elle ouvre également vers d'autres domaines professionnels et d'autres secteurs d'activités, notamment par le biais des modules de pré-professionnalisation (offre de formation complémentaire).

## Admission

---

- La première année de licence est accessible aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme accepté équivalent (capacité en droit, DAEU...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de la demande d'admission préalable)
- La deuxième et la troisième année sont accessibles aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits ECTS obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien [Candidater et s'inscrire](#)

## Infos pratiques :

---

- > Composante : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

## Contacts

---

### Responsable pédagogique

Aubert-Baillet Sophie  
sophie.aubert@univ-grenoble-alpes.fr  
**Secrétariat de scolarité**

Salomez Veronique  
veronique.salomez@univ-grenoble-alpes.fr  
Tel. 04 75 78 10 21

Licence 1 Lettres  
l1-lic-lettres@univ-grenoble-alpes.fr

Licence 2 & 3 Lettres  
l2-l3-lic-lettres@univ-grenoble-alpes.fr